

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU 22 NOVEMBRE 2022

N° 69

Objet :

APPROBATION DU PROCES  
VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 04 OCTOBRE 2022

Rapporteur :

M. le Maire

Date de la Séance :

22 NOVEMBRE 2022

Date de la Convocation :

16 NOVEMBRE 2022

Date d'affichage de la convocation :

16 NOVEMBRE 2022

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, le 22 novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Ville d'Achères s'est réuni en séance sous la présidence de Monsieur Marc HONORÉ Maire d'Achères, suite à la convocation faite plus de cinq jours à l'avance et affichée à la porte de la Mairie.

Etaient présents :

François DAZELLE, Annie DEBRAY-GYRARD, Martin DESSAIGNES, Céline CHASSIN, Daniel GIRAUD, Jean-François DEMAREZ, Suzanne JAUNET et Katell LANDIER

Maire-Adjoint

Jacques TANGUY, Camille VAUR, Evelyne BEAUDICHON et Abdelyamin DERRADJI.

Conseillers Municipaux Délégués

Sarah SABOURIN, Yves FUZET, Nicole MARTIN, Véronique LEBARBÉ, Jean-Paul DEMAREZ, Landry NKOUKA MILANDO, Fatiha EL YAGOUBI, Olivier LE GOFF, Lydie AUGUIN, , Maëva CRUZ, Michèle FOUBERT, Grégory SANCHEZ, Annie-Nicole M'BOË et Louis-Armand VIREY.

Conseillers Municipaux

Etaient absents, excusés, ayant donné pouvoir :

Dominique DESMET	pouvoir à	Jacques TANGUY
Alisson ZANI	pouvoir à	Annie DEBRAY-GYRARD
Gharib NAJI	pouvoir à	François DAZELLE
Jean-Marc JUSTINE	pouvoir à	Martin DESSAIGNES
Jessica DORLENCOURT	pouvoir à	Grégory SANCHEZ

Etaient absents :

Valentin GUILLAUME  
Salim LESAGE  
Mourad MERGUI

Secrétaire de séance : Sarah SABOURIN

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 35

Membres présents : 27

Membres représentés : 5

Membres absents : 3

VOTE :

UNANIMITE

CONSEIL MUNICIPAL DU 22/11/2022

N°69

OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 OCTOBRE 2022

Rapporteur : Monsieur le Maire

VU la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes,  
VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2121-15

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés

ARTICLE 1 : APPROUVE le procès-verbal de la séance du 04 octobre 2022.

Fait et délibéré à Achères, le 22 novembre 2022

Pour extrait conforme,



Délibération publiée le :

**25 NOV. 2022**

Accusé de réception en préfecture  
078-217800051-20221122-069DEL22\_PV-DE  
Date de réception préfecture : 25/11/2022